

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [Martine BOND](#)

<https://www.cadre21.org/membres/0ffd201bc0dde4130e0a1b74>

Date d'obtention : 2023-11-03 16:05:35

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Sexto est un outil clé en main pour les intervenants scolaire afin d'intervenir rapidement, adéquatement et de façon uniforme auprès des élèves impliqués dans une situation de sextage. Cette méthode d'intervention permet une meilleure collaboration entre les intervenants scolaire, le service et de police et le DPCP afin d'offrir une aide bienveillante et empathique aux élèves impliqués.

Je comprends mieux quel est mon rôle en tant qu'intervenante et quelles sont mes responsabilités dans une telle situation. Je comprends mieux les aspects légaux et les rôles de chacun. Je dirais que cette méthode est rassurantes pour les intervenants scolaire. Elle offre une démarche claire à suivre et cela permet une prise en charge rapide des élèves impliqués.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Je me sens maintenant plus outillée afin d'intervenir dans une situation de sextage. La trousse devient pour moi un outil indispensable afin d'intervenir de façon adéquate auprès des victimes et élèves impliqués. Ma compréhension du phénomène sextage va me permettre de faire des interventions de façon encore plus éclairée.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Accueillir les élèves de façon bienveillante, empathique et sans jugement.

Ne jamais regarder les images et /ou vidéo.

Si je suis confronté à un acte malveillant, je dois contacter la police dans les plus brefs délais et confisquer les appareils électronique du ou des acteurs malveillants.